

Déclaration des élus de Solidaires Finances Publiques au Comité Technique Local emplois du 13 janvier 2015 (matin)

Monsieur le Président,

Nous sommes en 2015, un an est passé et pourtant rien n'a changé, sinon un nouveau Directeur à la tête de la DDFIP 89.

Devrions-nous, pour autant, nous réjouir qu'il n'y ait que 12 suppressions d'emplois pour 2015 au lieu des 13 suppressions relatives à 2014?

Ces décisions de suppressions ne tiennent absolument pas compte de l'état des services et des conditions de travail de vos agents, les services n'arrivant déjà pas à effectuer les missions qui leur sont dévolues .

Lors du dernier CHSCT - que vous avez présidé - vous nous avez affirmé prendre la pleine connaissance de l'état social de votre département, et être à l'écoute de la souffrance au travail de vos agents.

Et pourtant, vous nous annoncez la suppression de 12 emplois dans notre département. Croyez vous que ces suppressions atténueront la souffrance ressentie par grand nombre de nos collègues aujourd'hui?

Les précédentes suppressions d'emplois dans divers postes ont déjà amené certains chefs de service à devoir fermer les portes de leur accueil pour assurer la sécurité des usagers et des agents, à supprimer les cellules CSP, à ne pas répondre au téléphone...

Les conditions d'accueil sont devenues tellement difficiles que vous avez décidé de proposer une réduction des horaires d'ouverture au public pour permettre aux services d'accomplir leurs missions, proposition qui sera soumise au Comité Technique du 13 janvier 2015.

De manière insidieuse, vous dégarnissez les services, les contraignant à réorganiser les méthodes de travail sans qu'ils puissent y parvenir sans sacrifier d'autres missions. Vous imposez aux chefs de service dans cette marche forcée à prioriser les tâches et à supprimer, par exemple, des cellules qui jusqu'alors permettaient à minima d'assurer, par le contrôle, la justice fiscale entre les citoyens.

En supprimant des postes dans les petites trésoreries déjà en difficulté comme Aillant ou Ancy le Franc, vous condamnez de fait à terme la pérennité de ces sites. Cependant vous n'annoncez pour l'instant aucune fermeture de site, contrairement aux autres directions

départementales. L'ensemble des organisations syndicales de l'Yonne vous avait pourtant demandé la convocation d'un comité technique consacré à votre projet de restructuration du réseau qui a été transmis à la direction générale.

Cette démarche de suppressions n'augure t-elle pas de mesures plus radicales de fusions, voire de suppressions de services? Aujourd'hui nous ne connaissons toujours pas la feuille de route qui vous est imposée pour réorganiser les missions sur le département.

Lors de notre première rencontre vous nous aviez indiqué que vous étiez pragmatique et non dogmatique. Dans la mesure où vous n'affichez pas clairement vos intentions en matière de réorganisation, vous n'offrez aucune visibilité aux collègues sur leur avenir.

Allez-vous enfin nous dévoiler votre projet concernant l'évolution des services dans l'Yonne et tenir un Comité Technique sur le plan triennal d'adaptation du réseau comme nous vous l'avions demandé le 15/10/2014?

Ce plan fait partie du projet plus vaste de réorganisation territoriale de l'Etat.

Le parlement a entériné la nouvelle carte des régions et la mise en place de cette réforme. La future région Bourgogne Franche comté sera une des régions test en 2015 dans la mise en place de la nouvelle organisation des services régionaux de l'Etat.

Quel impact pour les services de la DDFiP, pour la pérennité des trésoreries de proximité, pour les services RH, et pour la mobilité des agents ?

Solidaires Finances Publiques réaffirme la nécessité de maintenir partout l'égalité républicaine des territoires en renforçant l'actuel maillage et en reconnaissant l'importance de la notion de proximité à l'égard des usagers.

Vous comprendrez dans ce cas que nous ne pouvons pas siéger à cette instance sur cet ordre du jour.